



F804B : RETRANSFERT DE LA RESPONSABILITÉ DU FEUX DE CIRCULATION À LA VILLE

INTERSECTION :

FC-0000

BOUL. X / RUE Y

ENTREPRENEUR :

SOUS-TRAITANT :

INSPECTION CONJOINTE

DATE : _____

PRÉSENCES : _____ SERVICE IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

ENTREPRENEUR

ENTREPRENEUR

SURVEILLANT

SERVICE DE L'INGÉNIERIE VILLE

MALFONCTIONNEMENTS (S'IL Y A LIEU) :

TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ (DE L'ENTREPRENEUR VERS LA VILLE)

LE SYSTÈME DE FEUX DE CIRCULATION EST RETRANFÉRÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

À PARTIR DE : AAAA-MM-JJ HH:MM

ENTREPRENEUR :

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

SURVEILLANT :

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

VILLE DE LAVAL (IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS)

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

VILLE DE LAVAL (INGÉNIERIE)

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

- Transmettre une copie du formulaire signé à Richard Jr St-Jean (Immeubles, parcs et espaces publics) à rj.st-jean@laval.ca
- Transmettre une copie du formulaire signé à Marie-Claude Larin, ing. (ingénierie) à m-c.larin@laval.ca
- Transmettre une copie du formulaire signé à l'adresse ing.feuxdecirculation@laval.ca